



Opérateur en Industries Agroalimentaires

Formation Continue : 800h en centre et 350h en entreprise.

CONTENU DE LA FORMATION

Capacités générales

UCG1 - Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux,
UCG2 - Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle,
UCG3 - Interagir avec son environnement social.

Capacités professionnelles

Option A - Conduite de machines

UCP1 - Organiser le poste de travail en fonction de l'ordre de fabrication,
UCP2 - Conduire en sécurité des machines ou des installations mécanisées ou automatisées,
UCP3 - Assurer l'hygiène et la qualité sur le poste de travail,
UCARE : Commercialisation des produits alimentaires.

Option B - Transformation de produits alimentaires

UCP4 - Organiser le poste de travail en fonction de l'ordre de fabrication,
UCP5 - Réaliser en sécurité des opérations de fabrication et de conditionnement des produits,
UCP6 - Assurer l'hygiène et la qualité sur le poste de travail,
UCARE : Commercialisation des produits alimentaires.

OBJECTIFS

Option A - Conduite des machines ou des installations automatisées. Régulation et contrôle. Maintien de l'hygiène et de la sécurité.

Option B - Réalisation d'opérations manuelles de transformation alimentaire. Régulation et contrôle. Maintien de l'hygiène et de la sécurité. Information et communication.

LES DÉBOUCHÉS

Après un CAPa OIA (Opérateur en Industries Agroalimentaires), plusieurs métiers sont accessibles :

- Ouvrier(ère)/opérateur(trice)/Agent de fabrication des industries alimentaires,
- Opérateur(trice) en salle de commande en industrie alimentaire,
- Opérateur(trice) de conduite et de surveillance d'installation automatisée de fabrication alimentaire.

PRÉREQUIS

Âge minimum de 18 ans.

Les candidats doivent justifier lors de l'entrée en formation :

- Motivation et projet professionnel clair dans le domaine agricole.

DATE DE LA FORMATION ET DÉLAIS

Veillez nous contacter pour en savoir plus au sujet des délais d'intégration et des dates de formation.

RYTHME DE LA FORMATION

10 semaines en entreprise.

PUBLIC

- Adultes de 18 ans,
- Demandeurs d'emploi souhaitant se réorienter vers l'agriculture,
- Salariés en reconversion professionnelle,
- Accueil de personnes en situation de handicap, nous contacter. Accompagnement possible par un référent des personnes en situation de handicap et/ou en difficulté.

D'autres conditions d'accès existent, merci de contacter le CFPPA.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Participation au banc d'essai et/ou à l'entretien de vérification des prérequis et/ou test de positionnement.

Pour plus d'informations, nous contacter.

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS

03.23.91.31.50
CFPPA - UFA DE THIÉRACHE
Rue Porte des Champs - 02140 Vervins
www.lycee-thierache.educagri.fr

LES PRINCIPALES ACTIVITÉS DU MÉTIER VISÉES PAR L'ACTION DE FORMATION

- Préparation du travail,
- Rangement et nettoyage,
- Conduite de la fabrication ou du conditionnement,
- Contrôles et enregistrements,
- Réception des produits,
- Préparation des commandes,
- Échanges et communication.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation se déroule en présentiel avec des périodes de stage : cours en centre de formation et immersion en entreprise agricole.

Encadrement personnalisé par des formateurs experts et des professionnels du secteur.

Mises en situation pratiques et projets concrets.

DISPOSITIF D'ÉVALUATION

Formation constituée de 7 Unités Capitalisables (UC).

Chaque bloc de compétences est validé par des épreuves orales.

POSSIBILITÉ DE VALIDER UN OU PLUSIEURS BLOCS DE COMPÉTENCES

- Option A :
Réaliser des opérations de fabrication automatisées ou mécanisées,
Réaliser des opérations de conditionnement automatisées ou mécanisées.

- Option B :
Réaliser des opérations de fabrication,
Réaliser des opérations de conditionnement.



POURSUITE DE FORMATION POSSIBLE

- Bac Pro Industrie Agroalimentaire,
- Brevet Professionnel Industrie Alimentaire.

INFORMATIONS PRATIQUES

Transports publics,
Parking gratuit sur place.

Restauration possible sur place.

TARIFS

Coût moyen France Compétences ou CNFPT, OCCAPIAT. Pour plus d'informations, nous consulter.

FINANCEMENT

Conseil Régional, PTP (Projet de Transition Professionnelle), OPCO, Contrat de professionnalisation, CPF (Compte Personnel de Formation), Personnel.

RÉMUNÉRATION

En formation continue, la rémunération dépend de la situation du candidat, nous contacter.

Certificateur : Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (MASA).
RNCP : 38876.
Date d'enregistrement : 22/04/2024.

